

INTRODUCTION

1

2

3

4

5

6

Six candidats à la présidentielle nous répondent sur la fin de vie

Samuel Pruvot (/264/auteurs/samuel-pruvot), Cyriac Zeller (/5647/auteurs/cyriac-zeller) et Robin Nitot (/5569/auteurs/robin-nitot)

Politique (/50/sections/politique), 9/03/2022



D'Eric Zemmour à Jean-Luc Mélenchon, en passant par Emmanuel Macron et Valérie Pécresse, Famille Chrétienne a interrogé six candidats à l'élection présidentielle sur leur programme concernant la fin de vie. Légalisation de

l'euthanasie, du suicide assisté, développement des soins palliatifs... Aucune question n'a été éludée.

L'élection présidentielle est un moment vital pour notre pays. Un moment de tension et de débat y compris parmi les catholiques pratiquants. Famille Chrétienne n'a pas vocation à prendre un engagement partisan. En revanche, la Rédaction ne peut se désengager. La Doctrine sociale de l'Église nous oblige dans plusieurs domaines et pas uniquement dans le domaine sociétal. À défaut d'embrasser tous les sujets, FC a voulu se concentrer sur quatre thématiques décisives pour ses lecteurs : la fin de vie, les pauvretés cachées, l'identité nationale et l'école. Cette série dédiée à l'élection présidentielle va se déployer, chaque semaine, jusqu'à la veille du premier tour, le 10 avril.

Son principe sera toujours le même. Une série d'entretiens (ou de propos rapportés par l'un d'entre eux) avec six des douze candidats à la magistrature suprême : Jean-Luc Mélenchon, Yannick Jadot, Emmanuel Macron, Valérie Pécresse, Marine Le Pen et Eric Zemmour. Suivi d'une analyse critique des positions des candidats par un expert spécialisé dans la thématique. Cette semaine, c'est le philosophe Damien Le Guay, auteur de *Quand l'euthanasie sera là* (Salvator), qui répond aux candidats sur la fin de vie. Enfin, un reportage sur le terrain qui montre en quoi nos interrogations constituent des enjeux réels de la présidentielle, non seulement pour les catholiques mais aussi pour tous les Français.

À lire aussi



(/37906/article/on-ne-fait-pas-ce-metier-pour-tuer-a-malestroit-la-vie-jusquau-dernier-souffle)

« On ne fait pas ce métier pour tuer ! » : à Malestroit, la vie jusqu'au dernier souffle (/37906/article/on-ne-fait-pas-ce-metier-pour-tuer-a-malestroit-la-vie-jusquau-dernier-souffle)

1

Jean-Luc Mélenchon : « Oui je suis artisan de la légalisation du suicide assisté »

, 9/03/2022



Le candidat de la France Insoumise est un défenseur de longue date de l'euthanasie. Il persiste et signe.

Quelle est votre position personnelle concernant l'euthanasie et le suicide assisté ?

Je partage avec le christianisme la conviction de la position cruciale du libre arbitre comme fondement de la dignité de l'être humain et de son absolu responsabilité devant ses œuvres. Mais le christianisme donne un horizon et une mission à cette liberté : le salut. Mon option personnelle laisse ouverte et pour ainsi dire masquée la question du sens de l'existence. Elle fait du tâtonnement modeste et appliqué de Sisyphe le motif ultime d'une plénitude raisonnablement accessible. Ma conviction philosophique s'enracine dans l'Humanisme et à son affirmation de l'être humain seul auteur de son histoire. Pour moi, la possibilité d'éteindre la lumière représente une parousie de cet idéal de pleine possession de soi.

Oui je suis artisan de la légalisation du suicide assisté. Mais bien entendu, je n'oblige personne à partager ma boussole morale et philosophique. Je ne compte pas faire, comme Président de la République, la promotion du suicide assisté. Je propose de créer un droit, une liberté strictement et très intimement personnelle. À partir de là, chacun peut

conserver et mettre en œuvre ses propres principes. Accueillir et supporter comme chemin de rédemption ? Ou bien sagement refuser d'être dominé par ce contre quoi on ne peut rien et nie notre liberté fondatrice. Ce n'est pas là un égoïsme et encore moins un hédonisme nombriliste. Epargner aux autres la contagion de sa souffrance est une preuve d'amour sans équivalent. Répétons-le : reconnaître un droit ne revient nullement à obliger quiconque, ni à faire la promotion de cet acte. La liberté humaniste n'est jamais une menace pour personne.

Avez-vous un plan d'action en faveur du développement des soins palliatifs ?

Nous n'opposons pas droit à mourir dans la dignité et soins palliatifs. Le choix doit être possible pour chacun. Cela signifie que l'accès aux soins palliatifs doit être garanti. Les moyens que nous donnerons à l'hôpital public permettra de rouvrir des lits, notamment adaptés aux soins palliatifs. L'inégalité est également territoriale. Nous rouvrirons les services et hôpitaux de proximité avec des capacités adaptées. Tout hôpital devra compter une unité pour de tels soins.

La réponse de Damien Le Guay à Jean-Luc Mélenchon

« Cette manière d'aborder le sujet de l'euthanasie et du suicide assisté est biaisée. Il y aurait d'un côté « le salut » chrétien et de l'autre la liberté humaine. Comme si le chrétien n'était pas « responsable de sa vie », alors que l'humaniste, lui, le serait. Son idéal est donc le suivant : « la possibilité d'éteindre la lumière représente une parousie de cet idéal de pleine possession de soi ». Le suicide assisté pose deux questions, qui ne porte pas sur le suicide en tant que tel – qui reste une liberté pour tout le monde, même si elle est toujours un aveu d'échec, une impasse. 1/ L'assistance. Aider ceux qui veulent se suicider n'est-ce pas là être complice d'un auto-meurtre et ne rien faire pour lutter contre toutes les raisons qui conduisent à l'idée du suicide. 2/ Les survivants. Nous ne sommes pas seuls au monde. Nous dépendons des autres et d'autres dépendent de nous. Quel sens, ou non-sens, un « suicide » peut-il avoir pour les survivants ? »

Yannick Jadot : « Je suis favorable à une avancée par rapport aux lois existantes pour faciliter l'euthanasie »

, 9/03/2022



Fidèle aux valeurs de son parti Europe-Ecologie Les Verts, Yannick Jadot propose la légalisation de l'euthanasie via une convention citoyenne. Il se dit plus réservé sur le suicide assisté.

Êtes-vous favorable à la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté ?

Je distingue les deux sujets : il y a l'euthanasie et le suicide assisté. Je souhaite que des personnes en situation de souffrance très lourdes, physiques mais parfois psychiques, - qui vivent les derniers moments de leur vie - puissent choisir plus facilement l'euthanasie, comme l'affirmation d'un choix. Du point de vue législatif, je suis favorable à une avancée par rapport aux lois existantes pour faciliter l'euthanasie. Cela reste un choix de vie, même si c'est la mort. Faire le choix de mon dernier moment, cela me paraît juste.

La question du suicide assisté est à mes yeux différente. Poussé à l'extrême, cela consisterait à assister une personne suicidaire. Cela suppose une réflexion éthique et morale très lourde pour notre société. Ce geste n'a rien à voir avec une fin de vie inéluctable qu'on souhaite alléger. A ce stade, il ne faut pas ouvrir ces débats-là.

La légalisation de l'euthanasie pourrait se faire par le biais d'une convention citoyenne, avec des citoyens tirés au sort qui consulteraient les acteurs de la société qui seraient concernés par la question. Cette méthode permettrait d'évoluer collectivement. Il nous faut construire un débat apaisé sur ces sujets. Ce qui me gêne en France, c'est le manichéisme, comme si tout était blanc ou noir. Il n'y a jamais deux cas identiques. Concernant l'euthanasie, le processus de décision est presque aussi important que la fin. C'est la noblesse de la politique d'offrir un cadre qui ne fait pas peser la responsabilité sur des gens qui ne peuvent pas en porter le fardeau, comme la communauté médicale ou la famille

Quelle est votre position sur les soins palliatifs ?

Nous voulons doubler le nombre de lits de soins palliatifs. Il faut multiplier sur le terrain les unités de soin. La question de la géographie est très importante : celle des proches, du domicile, parfois des animaux de compagnie.

J'ai récemment visité une entreprise qui produit du cannabis thérapeutique. Ce produit peut être prescrit pour les soins palliatifs, pour la sclérose en plaque, pour des cancers, etc... Il peut être plus efficace et génère moins de dégâts que d'autres médicaments antidouleurs. Ce n'est pas interdit en France mais on empêche son développement parce qu'au fond, il y a un côté – je ne veux pas le dire de manière péjorative – un peu paysan, dur à la douleur quoi !

La réponse de Damien Le Guay à Yannick Jadot

« Un choix, est-il un choix quand une personne est en extrême faiblesse, en extrême dépendance et surtout quand elle est même absente (dans le coma) et que d'autres décident pour elle ? L'écologie suppose de laisser la nature aller jusqu'au bout et de refuser un trop grand interventionnisme de l'homme et de sa volonté. Ne faut-il pas appliquer cet esprit écologique à la fin de vie et ne pas mettre « un choix » et donc une volonté qui vient contrecarrer l'élan vital de la nature en train de s'achever ?

Un financement important des soins palliatifs va dans le bon sens et permet de lutter contre l'inégalité face à la mort. Mais, les professionnels des soins palliatifs considèrent qu'il y a incompatibilité entre les soins-palliatifs et l'euthanasie. Accompagner la mort est une chose, la donner en est une autre. L'euthanasie ne devrait pas pouvoir devenir un «soin » proposé à l'hôpital – comme c'est le cas à l'étranger, et au Canada en particulier. Ceci ajoute de la confusion dans l'offre médicale.»

3

Emmanuel Macron sur l'euthanasie : « Cela mérite un débat très large »



Emmanuel Macron, qui n'a annoncé sa candidature que la semaine dernière, est le seul candidat que Famille Chrétienne n'a pas rencontré directement. Toutefois, dans un livre-entretien avec notre rédacteur en chef Samuel Pruvot à paraître ce 10 mars - Conversations avec le Président sur les Dieux, la France et la République (Cerf) -, le président sortant a esquissé brièvement sa position sur la fin de vie.

Certains pensent que vous jouez, à la veille de la présidentielle, un « agenda caché » concernant des questions sensibles comme l'euthanasie ou la GPA ?

Je ne crois pas que la politique soit une chambre d'enregistrement des demandes sociales. Au contraire, il est toujours préférable d'avoir le courage de ses convictions, y compris contre l'opinion publique : regardez ce qu'avait par exemple fait le Président Mitterrand sur l'abolition de la peine de mort.

Sur les questions que vous évoquez, je n'ai pas d'agenda caché. J'ai toujours dit mon opposition à la GPA et tant que je serai Président de la République, nous n'irons pas dans cette voie. Sur l'euthanasie, j'ai rappelé que j'étais pour l'application de la loi et la réduction des souffrances. Faut-il aller plus loin ? Je crois pour tout dire que ce sujet intime, qui touche chacun de nous, est de nature civilisationnelle et donc, que cela mérite un débat très large, que les responsables politiques ne doivent pas capturer.

La réponse de Damien Le Guay à Emmanuel Macron

« Dissocier les « questions de sociétés » du politique, et redonner toute son autonomie aux décisions politiques, est intéressant. « Et en même temps », en bonne macronie, déléguer une décision à un groupe citoyen, à une consultation large, est une belle manière de s'arrimer aux groupes de pression et de les laisser agir. Dire que les politiques ne doivent pas « capturer » le débat, est une habile façon de s'en laver les mains et d'être à la remorque de l'opinion dominante.

Sur ces sujets-là, en passant par l'opinion est la meilleure façon de se laisser faire, sans le dire et tout en le faisant. L'autonomie du politique supposerait, en bonne logique, d'affirmer des valeurs sans tenir compte de l'opinion – comme le fit Mitterrand contre l'opinion dominante. Emmanuel Macron se met sous la protection de François Mitterrand pour faire le contraire de ce qu'il fit : plutôt que d'aller à contre-courant, aller dans le courant de l'opinion dominante. »

4

Valérie Pécresse : « L'euthanasie ? Ce n'est pas ma vision de la dignité humaine »

, 9/03/2022



La candidate LR défend l'application de la loi Clayes-Léonetti et refuse d'aller plus loin.

Quelle est votre position sur l'euthanasie et le suicide assisté ?

Sur l'euthanasie et le suicide assisté, il faut une liberté de conscience totale parce que ces sujets relèvent de l'intime, de situations personnelles ou familiales... Je veux défendre une éthique de la liberté et une éthique de la vulnérabilité. Pourquoi l'euthanasie ? Ce n'est pas ma vision de la dignité humaine. Ma priorité est de rendre la loi Léonetti applicable avant d'envisager quoi que ce soit. Je ne suis pas favorable à un changement de la loi. Ce qui est sûr c'est qu'aucun politique ne peut imposer sa vision à un peuple entier.

Concernant le suicide assisté : je ne suis pas à l'aise avec l'idée de vivre dans un pays qui donne la mort. J'ai peur des abus de faiblesse, j'ai peur que nos anciens se disent « je suis un fardeau pour ma famille, je vais les libérer ». Je pense qu'on doit accepter la vulnérabilité

dans notre société. Elle fait partie de la vie.

Quelle est votre position sur les soins palliatifs ?

La loi Claeys-Léonetti (2016) sur la fin de vie prévoit déjà la sédation terminale. C'est la garantie pour chaque Français qui le souhaite de s'endormir sans souffrir. C'est déjà une loi qui permet d'aider à mourir. Pourtant, seuls 30% des Français y ont accès. La priorité doit être de développer la culture palliative partout en France, en particulier les soins palliatifs à domicile. Les gens veulent mourir chez eux, près de leurs proches.

La réponse de Damien Le Guay à Valérie Pécresse

« Derrière les pétitions de principe, il faut donner des indications précises, chiffrées, avec des engagements financiers fermes sur ce que l'on fera. La droite française, malheureusement, a cru, trop longtemps, sur ces sujets, qu'il suffisait d'énoncer de généreux principes et de mettre de maigres moyens, comme si les français pouvaient s'en contenter. D'où la perte de confiance dans le politique. Valérie Pécresse représente une droite gestionnaire – ce qui est gage de sérieux mais manque parfois de grands desseins. Elle doit donc chiffrer ses convictions « sociétale », promettre non seulement en bonne paroles (comme madame Bachelot) mais surtout en monnaie sonnante et trébuchante et en mesures précises. Elle devrait pouvoir, sur les soins palliatifs, indiquer quelles sont les mesures qu'elle reprendrait à son compte à la suite du rapport du sénat sur ce sujet – rapport Bonfanti, Imbert, Meunier de septembre 2021. »

5

Marine Le Pen : « La loi Léonetti est un équilibre à conserver »

, 9/03/2022



Opposée à l'euthanasie, la candidate du Rassemblement national milite pour un développement « innovant » et effective des soins palliatifs.

Quelle est votre position sur l'euthanasie et le suicide assisté ?

Je suis totalement opposée à la légalisation de l'euthanasie. La loi Léonetti est un équilibre à conserver. Il faut conserver une relation patient-médecin qui permette de déterminer la voie à suivre pour la fin de vie. Le sujet des soins palliatifs est mal abordé en France, on a un retard sur la prise en compte de la souffrance. 26 départements en sont encore dépourvus. L'État doit apporter une solution par l'intermédiaire de structures mutualistes ou par des structures associatives qui pourraient être accompagnées. Il faut développer des pratiques innovantes, par exemple des infirmières devraient pouvoir suivre des formations spécifiques.

La préservation du lien en fin de vie est essentielle, pas seulement pour les mourants mais aussi pour les proches. Plus ces domaines ont été bien gérés, plus la souffrance est surmontable pour ceux qui ont perdu quelqu'un.

Je me méfie énormément de l'évolution de nos sociétés mercantiles qui mesurent les hommes en fonction de leur utilité. Il y a ceux qui sont utiles et ceux qui sont considérés comme inutiles : je veux parler des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes en fin de vie, etc. Je ne veux pas tomber dans ces dérives : notre utilité ne doit pas être corrélée à notre capacité de production.

Je ne veux pas nier le désespoir et la souffrance qui peuvent accompagner la fin de vie de certains. Cela dit, mon opposition à l'euthanasie et au suicide assisté ne dépendent pas des sondages. A propos du suicide assisté, des problèmes énormes surgissent dans les pays où la pratique est légalisée. Que faire quand un enfant sollicite un suicide assisté ? Que répondre quand une personne qui n'est pas en fin de vie sollicite un suicide assisté ? La situation est très dure à vivre pour les médecins et les proches.

Que ferez-vous pour développer les soins palliatifs ?

Le budget nécessaire pour généraliser les soins palliatifs n'est pas si énorme, il sera compris dans le budget que je consacre à l'hôpital : 20 milliards sur 5 ans. Parce que je pense que l'hôpital est en train de s'effondrer purement et simplement. Il faut donc investir 10 milliards pour la revalorisation des soignants qui restent beaucoup moins bien payés que dans les autres pays européens. 10 milliards seront aussi investis pour des rénovations d'infrastructures. C'est un gros effort financier mais c'est nécessaire.

La réponse de Damien Le Guay à Marine Le Pen

« De toute évidence, Marine Le Pen a travaillé son sujet. Elle a des idées précises sur ce qu'il faudrait faire. Et cette manière d'insister sur les efforts à fournir en soins palliatifs en guise de réponse à l'euthanasie est une bonne approche. Je note cependant un besoin de «séduire» les publics de sensibilité chrétienne qui peut expliquer soit sa nouvelle sensibilité, soit les «clins d'œil» envoyés à des publics qui lui font défaut pour accéder au second tour. Ne soyons ni naïfs ni trop critiques comme si les politiques étaient toujours dans la stratégie électorale et jamais dans les convictions. »

6

Eric Zemmour : « La dignité des patients ne se négocie pas »

, 9/03/2022



Ni euthanasie ni acharnement thérapeutique pour le candidat de Reconquête qui se dit marqué par la fin de vie de ses parents.

Quelle est votre position personnelle concernant l'euthanasie et le suicide assisté ?

L'euthanasie et la mort sont des sujets douloureux que l'on ne peut traiter sans gravité. J'ai moi-même perdu mes deux parents à qui j'étais profondément attaché. Leur fin de vie a été éprouvante et m'a durablement marqué.

Je crois qu'il faut sortir de ce que j'appellerai le piège du : « souffrir ou mourir ». La dignité des patients ne se négocie pas, elle ne dépend pas de leur autonomie ou de leur état de conscience. Sinon la porte est ouverte à toutes les dérives.

Le degré d'humanité d'une société se mesure à l'attention portée à ses anciens, aux mourants et aux plus vulnérables. Je ne souhaite pas légaliser l'euthanasie et je veux tout mettre en œuvre pour soulager la douleur. Comme le disait Paul Valéry, « soigner, donner des soins, c'est aussi une politique. Cela peut être fait avec une rigueur dont la douceur est l'enveloppe essentielle ».

Quelle est votre position sur les soins palliatifs ?

Ni euthanasie, ni acharnement thérapeutique mais développement d'une troisième voie : un grand plan de développement des soins palliatifs pour permettre une fin de vie paisible et humaine tel est mon projet.

La réponse de Damien Le Guay à Eric Zemmour

« Sortir du « souffrir ou mourir » est une bonne manière de refuser le chantage du parti euthanasique. L'alternative n'est pas là quoi qu'en disent les promoteurs d'une supposée « dignité » par le choix de sa propre mort ! Derrière cette fausse dignité, Eric Zemmour met en avant une « dignité non négociable » du patient. Dignité de valeur et non liée aux circonstances. Et il insiste, à juste titre, sur tout ce qui pourrait être fait pour soulager la souffrance ! Tout est là. La soulager, l'accompagner, lui donner un horizon.

Eric Zemmour souhaite mettre en place un « grand plan » pour les soins palliatifs. Et même s'il ne le chiffre pas (ce qu'il devrait faire), il n'en indique pas moins une ambition forte. Espérons que cette ambition ne soit pas seulement défensive, pour lutter contre l'euthanasie, mais qu'elle puisse être mieux argumentée et détaillée.»

À lire aussi



(/37906/article/on-ne-fait-pas-ce-metier-pour-tuer-a-malestroit-la-vie-jusquau-dernier-souffle)

« On ne fait pas ce métier pour tuer ! » : à Malestroit, la vie jusqu'au dernier souffle (/37906/article/on-ne-fait-pas-ce-metier-pour-tuer-a-malestroit-la-vie-jusquau-dernier-souffle)

Samuel Pruvot (/264/auteurs/samuel-pruvot), **Cyriac Zeller (/5647/auteurs/cyriac-zeller)** et **Robin Nitot (/5569/auteurs/robin-nitot)**



Famille Chrétienne

Cet article vous a plu ? Souhaitez-vous recevoir chaque semaine notre newsletter Elle & Lui ?

Votre email

S'inscrire

284 participations

[Politique de confidentialité](#)





**famille
chrétienne**

(/)

<https://www.famillechretienne.fr/archives/index> - **Qui sommes-nous ?**

<https://boutique.famillechretienne.fr/content/qui-sommes-nous> - **Politique de confidentialité**

<https://boutique.famillechretienne.fr/content/politique-de-confidentialite> - **Mentions légales et CGU**

<https://boutique.famillechretienne.fr/content/mentions-legales-et-cgu> - **FAQ**

<https://boutique.famillechretienne.fr/faq> - **Contact**

<https://boutique.famillechretienne.fr/content/contactez-nous> - **Publicité**

<https://boutique.famillechretienne.fr/content/publicite> - **Gérer mes préférences**